

CIC AUDINCOURT

2 RUE DE VALENTIGNEY 25400 AUDINCOURT

☎ 03 81 35 87 16 FAX 03 81 35 06 00 ✉ 33103@cic.fr BIC : CMCIFRPP

Création de Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle**ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL**

La banque ci-après :

BANQUE CIC EST CIC AUDINCOURT 2 RUE DE VALENTIGNEY 25400 AUDINCOURT déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

Monsieur Patrick CLAUDEL - 5 Rue des Récilles 25400 AUDINCOURT, représentant de la société A LA BONNE FRANQUETTE SASU S.A.S.U., Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 36 RUE DE DASLE 25400 AUDINCOURT, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'actionnaire unique :

CLAUDEL Patrick

Nombre d'actions : 1 000

Somme versée : 1 000 €

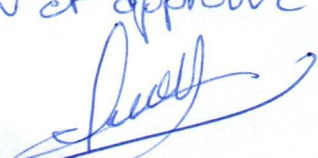
En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 14 octobre 2025

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

lu et approuvé


JST141

 Est
AUDINCOURT
2 rue de Valentigney
25400 AUDINCOURT

